



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 7 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLONGEZ AU CŒUR DE L'ANTARCTIQUE ET EMBARQUEZ A BORD DE L'ASTROLABE !



Après la découverte des îles Australes en 2024 et des îles Éparses en 2025, ne manquez pas cette année l'opportunité de poursuivre la découverte des territoires des TAAF en embarquant direction le froid polaire de la terre Adélie. Plongez dans l'univers des explorateurs et des chercheurs qui y vivent et y travaillent en partageant la vie à bord du patrouilleur polaire L'Astrolabe pour une immersion unique au cœur du continent antarctique.

L'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises en partenariat avec l'Institut polaire français, les Forces armées de la zone sud océan Indien, l'académie de La Réunion et les structures scientifiques invitent le grand public, les enseignants et tous les curieux à découvrir cet univers si particulier de la vie et des missions en Antarctique.

Le principe : chaque semaine (de novembre à décembre 2026), les élèves inscrits recevront un « colis » numérique envoyé par courriel contenant des nouvelles venues du navire, une manière vivante, ludique et immersive d'enrichir leurs connaissances sur les Terres australes et antarctiques françaises grâce à un programme riche et diversifié.

Pourquoi s'inscrire ? :

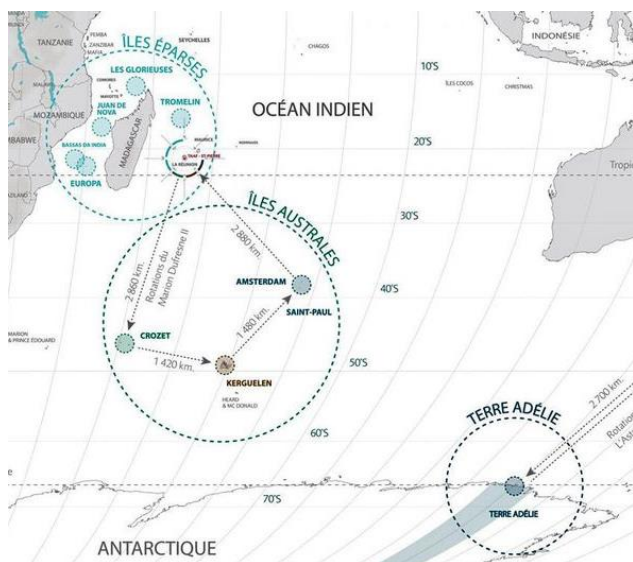
- Découvrir un territoire exceptionnel depuis chez soi ou depuis la classe ;
- Accéder à des contenus pédagogiques et exclusifs ;
- Sensibiliser petits et grands à la préservation de l'Antarctique ;
- Vivre une expérience immersive au plus près des missions menées sur une base scientifique et partager le quotidien des femmes et des hommes sur place (militaires, scientifiques, agents techniques, etc.) ;
- Comprendre le rôle essentiel des TAAF, de l'IPEV et de la Marine nationale dans le maintien de la vie en milieu isolé et dans la recherche scientifique internationale.

Cette aventure à bord de L'Astrolabe pensée pour les élèves de primaire et collège est gratuite et ouverte à tous ! Pour recevoir les colis numériques et embarquer avec les passagers du navire, rien de plus simple ! Il suffit de s'inscrire via ce formulaire, accessible par le lien ou QR code ci-dessous :

<https://enquetes-mi.questionnaire.interieur.gouv.fr/index.php/181325?lang=fr>



À propos des Terres australes et antarctiques françaises :



Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant les Terres australes, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) associée, de 2,3 millions de km² soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique et de préservation du patrimoine naturel.

La multiplicité de ces missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, demandent aux TAAF de mettre en place une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, Le Marion Dufresne, et leur patrouilleur polaire brise-glace, L'Astrolabe.

Cabinet du préfet, administrateur supérieur des TAAF

Service communication
1 Rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre
Tél : 02 62 96 77 55 / 06 92 74 53 84
E-mail : communication@taaf.fr